

un pas en avant et faire de la prévention. Lorsqu'on ne fait que réagir, c'est qu'il est déjà trop tard.

Madame la Présidente, je tiens à ce moment-ci à vous lire la mission de la Fondation, car celle-ci est très large et il faudra surveiller de très près pour s'assurer qu'il se passe vraiment quelque chose dans les faits, et non seulement des rédactions de rapports par des experts, rapports qui dormiront sur les tablettes et constitueront la dépense majeure de la Fondation.

La raison d'être de la Fondation des relations raciales est d'effectuer des recherches pour mieux comprendre la nature du racisme, ses causes et ses effets; d'aider les entreprises publiques et privées à éliminer la discrimination raciale; de servir de centre d'information sur les relations raciales, en établissant des liens avec un grand nombre d'institutions à vocation éducative, notamment les bibliothèques; de faciliter la concertation sur les programmes et les politiques concernant les relations raciales; d'aider à l'élaboration des normes professionnelles; de sensibiliser l'opinion à la nécessité d'élimination de la discrimination raciale; d'encourager l'élaboration et la mise en oeuvre de politiques et de programmes destinés à lutter contre la discrimination raciale.

Lorsqu'on y regarde de près, on s'aperçoit qu'il est trop facile de beaucoup parler et écrire sans vraiment poser de gestes concrets, d'où l'importance de prêcher par l'exemple—au sein du gouvernement d'abord et de la Fondation ensuite—en plaçant dans des postes-clés des gens de toutes minorités qui connaissent le problème et savent suggérer des solutions à court, moyen et long terme. Il est trop facile de dire que l'on comprend une situation lorsqu'on ne l'a pas vécue. Je sais que le ministre pourrait me répondre qu'il n'est pas nécessaire d'être malade pour comprendre la maladie, mais je dois dire que lorsqu'on est—ou a été—malade, il est plus facile de comprendre ce qui se passe et d'offrir des solutions aux problèmes quotidiens.

Ce sont ceux et celles qui ont à vivre le préjugé et la discrimination qui sont le plus en mesure d'apporter des mesures correctives et préventives.

[Traduction]

L'intolérance gagne du terrain. Je voudrais citer un article publié le 23 février dans le *Star* de Toronto:

Selon un sondage, nombre de Canadiens disent respecter les minorités ethniques, mais nourrissent en réalité des pensées racistes et discriminatoires.

Initiatives ministérielles

Parlant d'un sondage fait auprès de 1 505 adultes au début de février, la maison Angus Reid a déclaré que «si on lit entre les lignes, il se pourrait qu'une forte proportion de Canadiens, jusqu'à un tiers d'entre eux, soient sectaires».

Les sondages faits par Angus Reid et Southam News ont révélé que la majorité de Canadiens, soit 54 p. 100, estime que l'intolérance envers les minorités ethniques est en hausse et que les manifestations récentes de discrimination montrent que les relations raciales s'enveniment.

De façon générale, 60 p. 100 des Canadiens adhèrent au principe suivant lequel la «générosité envers les minorités» constitue un aspect spécial et souhaitable de l'identité canadienne.

Toutefois, quand on entre dans les détails, le même nombre d'entre eux, 59 p. 100, estiment que les minorités ethniques doivent renoncer à leurs coutumes et à leur langue et devenir «de plus en plus semblables à la majorité des Canadiens».

Jusqu'à maintenant, le gouvernement n'a pas fait grand-chose pour mettre en pratique son engagement à promouvoir l'harmonie raciale. Il semble au contraire jeter régulièrement de l'huile sur le feu. Son traitement de l'arriéré des demandes de réfugiés n'est qu'un exemple parmi d'autres de son peu d'empressement envers ceux qui désirent s'intégrer à la société canadienne.

[Français]

Madame la Présidente, on se demande sérieusement pour qui le gouvernement veut créer la Fondation canadienne des relations raciales. Est-ce pour permettre à certaines personnes d'avoir un contrat de recherche, prenant dans le budget la part des fonds anciennement distribués aux groupes de soutien? À moins qu'il y ait d'autres fonds disponibles et prévus dont nous n'avons pas entendu parler. . .

Dans une période de coupures budgétaires, il est important que l'argent distribué le soit de façon équitable et profitable, et non seulement pour encourager les chercheurs qui produiront encore des rapports qui, une fois lus, seront mis de côté pour une période indéfinie ou serviront de base à des discours et conférences. Il faut que le gouvernement agisse et pose des gestes concrets, et ce maintenant. Il faut qu'il éteigne le feu avant d'en perdre le contrôle et qu'il ne soit trop tard.

Madame la Présidente, le projet de loi a pour but principal de créer la Fondation canadienne des relations raciales pour faciliter l'échange, le partage et la mise en oeuvre de toute connaissance ou compétence visant à contribuer à l'élimination du racisme et de toute forme de discrimination raciale au Canada.

Je ne puis qu'approuver un tel projet tout en me demandant quand le gouvernement conservateur posera des gestes concrets. Quand nous prouvera-t-il que l'harmonie du pays est une priorité? Quand le gouvernement considérera-t-il qu'il est important d'investir dans ce qui fonctionne bien déjà, au lieu de couper, ou diminuer, les